



PROGRAMME DE FORMATION RGPD – Niv 1

« Le RGPD pour les PME : Comprendre le RGPD et aborder sereinement sa conformité »

Objectifs : La formation a pour objectif de permettre aux PME ne traitant pas de données sensibles de comprendre les enjeux du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui entrera en vigueur le 25 mai 2017, de préparer les premières actions de mise en conformité au sein de leurs entreprises, d'acquérir les « bonnes pratiques » de traitement des données personnelles.

Public visé :

- ✓ Les Correspondants Informatique et Libertés (CIL) et Data Protection Officer (DPO)
- ✓ Les Responsables fonctionnels et/ou techniques de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)
- ✓ Les Chefs de Projets Informatiques et Utilisateurs (CPI / CPU)
- ✓ Les Directeurs et Responsables des Systèmes d'Information
- ✓ Les Directeurs et responsables commerciaux
- ✓ Les Directeurs, responsables et chargés de Marketing / Communication
- ✓ Responsables juridiques
- ✓ Dirigeants

Durée : 8 Heures sur 1 journée

Pré-requis : Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques
Cas pratique
Remise d'un support pédagogique
Remise d'un modèle de registre des traitements

Evaluation : Des cas pratiques seront proposés aux stagiaires pour évaluer la bonne acquisition des connaissances dispensée en formation.



Programme détaillé :

I. Qu'est-ce que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ?

Définition

Philosophie générale du règlement

Les acteurs de contrôle et du règlement

Les dates et échéances

Les enjeux et impacts pour l'entreprise

II. Comprendre la notion de données personnelles

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Les différentes sortes de données personnelles ?

Qu'est-ce qu'une donnée sensible ?

La notion de traitement des données à caractère personnel

III. Les acteurs du traitement des données et les obligations

Le responsable du traitement

Les sous-traitants

Les tiers

Les destinataires

Le DPO

IV. La gestion des données personnelles au sein de l'entreprise

Identification des types de données collectées au sein de l'entreprise

La collecte

L'information des personnes concernées et leurs droits

La notion de licéité du traitement et les conditions à appliquer

La démarche de conformité

V. Méthodologie de mise en place d'un premier plan d'action

L'audit des données personnelles de l'entreprise

La mise en place du registre du traitement

Evaluer si l'entreprise est concernée par la notion de « données sensibles »